

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion

LF RENOVIMMO

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 5 422 675 euros
Siège Social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris
798 151 502 R.C.S. Paris

AVIS DE DEUXIEME CONVOCATION

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire convoquée le 13 juin 2023 n'ayant pu valablement délibérer faute de quorum requis, les associés de la Société Civile de Placement Immobilier **LF RENOVIMMO** sont convoqués en Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire sur seconde convocation le **six juillet deux mille vingt-trois à dix heures trente** dans les locaux sis à Paris (75006) – 128, boulevard Raspail, afin de délibérer sur le même ordre du jour, à savoir :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

1. Rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes - Approbation des comptes sociaux - Quitus à la société de gestion ;
2. Affectation du résultat de l'exercice ;
3. Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2022 ;
4. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier ;
5. Autorisation donnée à la société de gestion de prélever un droit fixe dans le cadre du traitement des parts en déshérence ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

1. Réduction du capital social, pouvoirs à donner à la société de gestion ;
2. Pouvoirs en vue des formalités.

Le projet de résolutions a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 63 du 26 mai 2023.

La société de gestion
La Française Real Estate Managers